

**INVITATION À L'APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE  
CONSEIL EXPÉRIMENTÉ POUR FOURNIR DES SERVICES DE GESTION DES  
RESSOURCES HUMAINES ET DE COURTAGE SALARIAL AU BURUNDI**

**Tous Projets : Stichting Dr. Denis Mukwege**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSEIL EXPÉRIMENTÉ POUR FOURNIR DES  
SERVICES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE COURTAGE  
SALARIAL LIEU : BUJUMBURA, BURUNDI**

**I. INTRODUCTION**

La **Stichting Dr. Denis Mukwege (MF)** est une ONG internationale créée en 2015, enregistrée aux Pays-Bas. Elle travaille à transformer la réponse mondiale à la violence sexuelle centrée sur les survivant(e)s et fondée sur les droits.

Pour l'implémentation de ses opérations au Burundi, la MF veut lancer un Appel d'Offre pour le recrutement d'un cabinet de conseil expérimenté pour fournir des services de gestion des ressources humaines et de courtage salarial, pour le compte de tous ses projets au Burundi. **L'équipe nationale à gérer est composée d'environ 4 employés.**

**II. OBJECTIFS**

Le but de cet appel d'offre est de sélectionner un cabinet de gestion des ressources humaines et de courtage salarial, pour fournir des services de qualité, capable de soutenir nos besoins de manière efficace et professionnelle.

**III. CAHIER DE CHARGE : Description des services prescrits**

Le cabinet de conseil expérimenté pour fournir des services de gestion des ressources humaines et de courtage salarial devra fournir les services suivants :

1. Le traitement et l'administration de la paie, y compris le versement des salaires et le paiement de toutes les charges salariales exigées par le Code de Travail du Burundi (IPR, INSS, l'assurance santé, la pension complémentaire, etc.).
2. Préparation des contrats pour les personnels et leur enregistrement auprès des autorités compétentes et des parties prenantes concernées.
3. L'administration des avantages sociaux des employés, tels que l'assurance maladie, les régimes de retraite et la gestion des congés.
4. L'élaboration et la maintenance des politiques et procédures de ressources humaines conformes aux réglementations locales et aux normes organisationnelles.

5. Le soutien au recrutement et à l'intégration, y compris la publication d'offres d'emploi, la présélection des candidats et les programmes d'orientation.
6. Les initiatives de formation et de développement visant à améliorer les compétences et la performance des employés.
7. La gestion et le rapport des données des ressources humaines, en garantissant l'exactitude, la confidentialité et la conformité aux lois sur la protection des données.
8. Fournir à la MF les preuves de tout versement des charges sociales et des retenus de salaires faits chaque mois.

#### **IV. LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les dossiers soumis seront rejetés s'ils ne remplissent pas les critères ci-dessous, permettant d'apprécier les offres des soumissionnaires :

**Le dossier doit être accompagné des documents suivants :**

- a) Courrier de soumission
- b) Lettre de motivation
- c) Proposition technique (incluant la compétence interne) et financière
- d) Fiche de renseignement du soumissionnaire
- e) Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social signée
- f) Code de conduite
- g) Politique anti-fraude
- h) Politique de protection abus de pouvoir

**Le cabinet de conseil doit répondre aux critères suivants :**

1. Un minimum de 4 années d'expérience dans la fourniture de services de gestion des ressources humaines et de paie. L'expérience avérée auprès d'organisations internationales ou d'organisations non gouvernementales sera très appréciée.
2. Compter avec des professionnels des ressources humaines qualifiés, titulaires de certifications ou de diplômes liés à la gestion des ressources humaines.
3. Avoir une maîtrise des logiciels et outils de ressources humaines pour le traitement de la paie, la gestion des données et le rapport.

4. Avoir une compréhension approfondie des lois du travail, des réglementations fiscales et autres exigences légales et comptables relatives à la gestion des ressources humaines au Burundi.
5. Avoir un fort engagement en matière de sécurité et de confidentialité des données, avec des mesures robustes pour protéger les informations sensibles sur les employés.
6. Compter avec une capacité démontrée à fournir des services de haute qualité dans les délais et budgets convenus.
7. La disposition d'un cabinet d'avocats en son sein sera un avantage.

## V. CONDITIONS D'ELIGIBILITE ET DOCUMENTS A FOURNIR

Les cabinets intéressés sont invités à soumettre leurs offres en incluant les propositions ci-dessous :

1. Le profil de l'entreprise mettant en évidence l'expérience et les qualifications pertinentes.
2. L'approche proposée pour la fourniture de services de gestion des ressources humaines et de paie, y compris un calendrier et une méthodologie.
3. Le détail des coûts, y compris les frais de configuration, les frais récurrents et tout frais supplémentaire pour des services additionnels.
4. Des références de clients précédents démontrant des projets réussis de gestion des ressources humaines et de paie.
5. Toute autre information ou document à l'appui jugé pertinent pour la proposition.
6. Qualifications et expérience de l'équipe dédiée à la prestation des services.

## VI. PROCÉDURE DE SOUMISSION

Le dossier d'appel d'offre doit être soumis uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact-mfburundi@mukwegefoundation.org](mailto:contact-mfburundi@mukwegefoundation.org).

L'objet du courriel doit porter la mention :

« **Appel d'Offre pour le recrutement d'un cabinet de conseil expérimenté pour fournir des services de gestion des ressources humaines et de courtage salarial au Burundi** ».

Veillez noter que tous les soumissionnaires doivent être en conformité avec la législation locale et être de nationalité Burundaise.

**NB** : Une offre retenue n'est pas une garantie pour la signature de contrat.

## VII. DATE LIMITE DE SOUMISSION

Le dossier de soumission doit être envoyé par courrier électronique **au plus tard le 13 janvier 2025**

à 23 h 59 (CAT) à l'adresse suivante : [contact-mfburundi@mukwegefoundation.org](mailto:contact-mfburundi@mukwegefoundation.org).

Les soumissionnaires désirant obtenir des renseignements complémentaires nécessaires à la constitution de leurs offres peuvent envoyer un courriel à la même adresse.

### **VIII. OUVERTURE DES SOUMISSIONS ELECTRONIQUES**

L'ouverture des offres se fera **le 14 janvier 2025 à 9 h 00 (CAT)** par un comité de sélection interne à l'organisation.

### **IX. CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les propositions seront évaluées sur la base des critères suivants :

1. Expérience et expertise en gestion des ressources humaines et de la paie (35 %)
2. Approche et méthodologie proposées (15 %)
3. Coût-effectivité de la proposition (25 %)
4. Références et études de cas (15 %)
5. Conformité aux exigences de l'appel d'offres (10 %).

### **X. CONTACT**

Pour toute question ou clarification supplémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez envoyer un courriel à : [contact-mfburundi@mukwegefoundation.org](mailto:contact-mfburundi@mukwegefoundation.org).

### **XI. MODALITÉ DE SÉLECTION**

Une fois les offres reçues, le soumissionnaire sera choisi par un système de points attribués selon les critères d'évaluation.

**NB :** Des références seront demandées aux soumissionnaires afin de s'assurer de la qualité de l'expertise et du profil du cabinet conseil.

### **XII. DROIT DE RESERVE**

La MF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une soumission quelconque et d'annuler le processus d'appel d'offre ou encore de rejeter toutes les soumissions, à tout moment avant l'attribution du Contrat, sans encourir pour autant à une quelconque responsabilité vis-à-vis du(des) soumissionnaire(s) rejeté(s) et sans avoir l'obligation d'informer le(s) soumissionnaire(s) des raisons de sa décision.

### **XIII. MODALITÉ DE PAIEMENT ET DEVIS**

Tout paiement en lien avec le présent appel d'offre se fera en Franc du Burundi (BIF) et à travers le

service de finance de la MF par chèque ou par virement bancaire.

#### **XIV. DURÉE DU CONTRAT**

La durée initiale du contrat sera de **trois mois**, avec des dispositions pour le renouvellement ou la renégociation sur accord mutuel. Le cabinet de conseil sélectionné devra disposer d'une couverture d'assurance appropriée pour les erreurs et omissions, indemnisant notre organisation contre d'éventuelles responsabilités.

#### **XV. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un mois à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **XVI. CORRUPTION OU MANŒUVRES FRAUDULEUSES**

La MF rejettera une proposition d'attribution s'il est avéré que l'attributaire proposé est coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses pour l'attribution de ce marché.

**La date limite date appel d'offre est fixée pour le 13 janvier 2025 à 23 h 59 (CAT).**